

À l'heure actuelle, le commerce des services n'est pas réglementé par le GATT, et les États-Unis en ont fait une question prioritaire pour la nouvelle série de négociations multilatérales. Les communications, les transports, les services professionnels et les services financiers sont au nombre des industries tertiaires qui ont le plus d'importance dans la relation économique bilatérale. Il se peut que le commerce des services devienne le principal champ d'activité commerciale de demain.

Les négociations commerciales nous donnent une possibilité de concevoir des règles et des normes mutuellement acceptables qui amélioreront l'accès au marché canadien pour les industries tertiaires américaines.

Quatrièmement, la conclusion d'un accord de commerce viendra appuyer les efforts pour négocier une libéralisation des échanges dans le système commercial multilatéral par le biais du GATT. Le Canada et les États-Unis ont préconisé une libéralisation globale du commerce et se sont réjouis de la décision d'engager une nouvelle série de NCM sous l'égide du GATT.

Un accord commercial bilatéral permettra à nos deux pays de concevoir de nouvelles approches pour traiter de questions comme les services, les subventions et les marchés publics.

L'initiative pourrait ensuite contribuer à faire progresser les négociations au GATT en fournissant des modèles pour l'élimination et la réglementation des obstacles au commerce dans des domaines qui n'ont jamais été effectivement couverts par le GATT.

Enfin, les États-Unis auraient également avantage à avoir à leur frontière nord un voisin plus fort et plus prospère. Un accord commercial qui jette un nouveau fondement pour le commerce entre les deux pays permettrait éventuellement l'émergence d'un Canada économiquement plus fort et plus confiant qui deviendrait pour les États-Unis un allié toujours plus efficace et précieux. Mais outre tout cela, Mesdames et Messieurs, il y a une raison encore plus fondamentale. C'est que nous voulons faciliter aux gens d'affaires le commerce entre les deux pays. Les obstacles au commerce sont des obstacles aux affaires et à la croissance économique.